



A Labège, le 15 janvier 2021

A l'attention des parents d'élèves  
des écoles publiques de Labège

Dossier suivi par :  
Nicolas BONNEFONT

**Objet :** Protocoles sanitaires écoles, restaurant scolaire et accueils périscolaires  
**N/Réf :** KR/NB- 2021-01-15542

Madame, Monsieur,

Suite aux annonces gouvernementales du 14 janvier concernant la scolarité des enfants, il nous paraît important de vous informer des mesures prises par la commune de LABEGE, sachant que les protocoles sanitaires mis en place depuis le mois de septembre prennent déjà en compte le « non brassage » des enfants et le renforcement des mesures d'hygiène, ces dispositifs seront évidemment maintenus.

- Concernant les accueils périscolaires, ces derniers seront maintenus aux horaires habituels, cela malgré le couvre-feu instauré à 18h.
- Le restaurant scolaire devrait fonctionner normalement, en tenant compte de la séparation des enfants par classe.

Par ailleurs les infrastructures sportives d'intérieur seront fermées, la pratique des activités physiques en salle étant proscrite.

Des informations sur l'évolution de la situation vous seront transmises par l'intermédiaire des panneaux d'affichage à l'entrée des écoles, via le site internet et la page « Facebook » de la commune, voire une autre communication écrite si nécessaire.

En vous remerciant de votre compréhension

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes salutations distinguées.

Karine ROVIRA  
Adjointe au Maire  
chargée de l'enfance, la jeunesse  
et des affaires scolaires

